



APPEL AUX CONFÉRENCIERS

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

novembre 2015

40^e Congrès annuel L'école publique : une œuvre collective *Ensemble, on s'implique!*

3 et 4 juin 2016
Campus Notre-Dame-de-Foy, Saint-Augustin-de-Desmaures
Région de Québec

Mot du comité organisateur

Chers partenaires des parents

Nous vous invitons à vous impliquer au 40^e Congrès annuel de la Fédération qui se tiendra à Saint-Augustin-de-Desmaures, dans la région de Québec, les 3 et 4 juin 2016. Depuis plus de 40 ans, la Fédération porte la voix des parents qui s'engagent pour l'éducation au Québec. Ils le font pour leur enfant, l'école de leur milieu et pour continuer à améliorer le système d'éducation.

La réussite éducative des enfants qui fréquentent l'école publique québécoise exige l'implication active et efficace de tous les acteurs du système scolaire. Les parents, comme premiers responsables de leur enfant ont à remplir deux rôles promordiaux. Comme premier soutien de l'enfant dans son parcours scolaire, l'acquisition de connaissances permet aux parents de comprendre leur rôle et de connaître les interventions efficaces pour répondre aux besoins spécifiques de leur enfant. Leur implication éclairée en fonction de leurs droits et devoirs dans le système scolaire leur permettra par la suite de contribuer positivement à la construction, à plus grande échelle, de l'œuvre collective édiflée par la communauté scolaire. La société québécoise profite d'une école publique portée par l'implication de parents renseignés et par tous les acteurs du milieu. Nous comptons donc sur votre implication pour venir partager vos connaissances et collaborer à cette construction collective.

Le comité organisateur



SOUMETTEZ VOS PROPOSITIONS

La Fédération des comités de parents du Québec invite tous les partenaires de l'éducation, les chercheurs et les formateurs à soumettre des propositions d'ateliers ou de conférences pour son 40^e Congrès annuel.

Plus de 500 parents y sont attendus et l'occasion est belle pour vous de pouvoir transmettre un savoir qui pourra les soutenir, que ce soit dans leur engagement au sein de leur école ou dans leur implication dans le suivi scolaire de leur enfant à la maison.

Ce Congrès est aussi l'occasion pour vous de bénéficier d'une vitrine pour vos résultats de recherche et vos contenus, en plus de mettre votre talent en valeur. Il vous permettra également de rencontrer d'autres intervenants qui partagent les mêmes préoccupations que vous.

Lignes directrices pour soumettre une proposition

Formule de présentation

Les activités offertes sont d'une durée de 75 minutes et seront présentées le **samedi 4 juin 2016**. Elles peuvent prendre la forme d'un atelier interactif ou d'une conférence. Dans le cas des conférences, une période de questions doit suivre la présentation.

Il est possible de soumettre **plus d'une proposition**. Dans ce cas, vous devez utiliser un formulaire distinct pour chaque proposition.

La promotion pour la vente de matériel est défendue lors des ateliers.

Critères pour l'évaluation des propositions

Toutes les propositions seront évaluées par un comité de sélection en fonction des critères suivants :

- Apport pour le développement des compétences parentales;
- Apport pour les parents dans leur engagement dans le suivi scolaire de leur enfant ;
- Apport pour les parents dans leur rôle de représentants au sein des structures scolaires ;
- Lien avec la réussite éducative et le monde scolaire ;
- Langage vulgarisé ;
- Formule d'activité qui permet aux parents d'interagir ;
- Qualité et clarté de la proposition ;
- Respect des règles de présentation contenues dans le formulaire ;

Transmission du formulaire

Pour déposer une proposition, vous devez **obligatoirement** remplir et envoyer le formulaire prévu à cette fin **au plus tard le 17 décembre 2015**. Veuillez prendre note qu'aucune proposition ne sera acceptée après cette date et que les soumissions non conformes ne seront pas évaluées.

Un avis d'acceptation ou de refus vous sera envoyé au cours du mois de janvier 2016. La décision du comité de sélection est finale et sans appel.

Pour accéder au formulaire, cliquez sur le lien Internet suivant :

[Formulaire à compléter pour soumettre une proposition](#)

Frais reliés à votre participation

Notez que les conférenciers ne reçoivent pas d'honoraires. Toutefois, certaines dépenses sont remboursées au présentateur principal de l'activité selon notre [Politique de remboursement de dépenses de fonction](#) en vigueur à la Fédération des comités de parents du Québec. **Ne seront pas remboursés** : les frais encourus par la présence d'un coprésentateur ou d'une coprésentatrice; mais le dîner du samedi leur est offert.

Échange de services

Pour vous remercier de votre participation, la Fédération rendra disponible, à la suite du congrès, une banque de personnes ressources accessibles aux parents et aux partenaires de l'éducation dans laquelle

À propos de la FCPQ

La Fédération des comités de parents du Québec est un organisme à but non lucratif qui soutient les parents qui s'engagent dans les structures scolaires du réseau public d'éducation. Les diverses activités de la FCPQ visent à informer et à former les parents ainsi qu'à les représenter et à collaborer à l'amélioration constante du système d'enseignement public du Québec.



40^e Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec
3 et 4 juin 2016 - L'école publique : une œuvre collective -
Ensemble, on s'implique!